



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question écrite n° 88308

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'application d'un rapport enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 21 mai 2015 fait au nom de la commission d'enquête chargée d'établir un état des lieux et de faire des propositions en matière de missions et de modalités du maintien de l'ordre républicain, dans un contexte de respect des libertés publiques et du droit de manifestation, ainsi que de protection des personnes et des biens. Il lui demande s'il compte mettre en œuvre la proposition n° 20.

Texte de la réponse

La gendarmerie nationale procède actuellement à la rénovation des rames dites SERVAl en dotation dans les unités outre-mer. Annuellement, une à deux rames sont modernisées et projetées outre-mer. En complément, la gendarmerie nationale prévoit de déployer, à l'été 2016, huit nouveaux dispositifs de retenue autonome du public (DRAP) en métropole. La dotation sera ainsi portée à 41 DRAP pour l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer). Enfin, dans une logique de cohérence capacitaire, une direction de programme co-pilotée par la DGGN et le SAELSI sera prochainement mise en place dans le but de renouveler le parc de véhicules de la gendarmerie mobile (véhicule de commandement, véhicule de groupe et véhicule blindé à roues). La police nationale, plus précisément la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité, s'attache également à constamment adapter et améliorer ses moyens de maintien de l'ordre. Plusieurs nouveautés sont actuellement en phase d'étude ou de déploiement : la modernisation du parc d'engins lanceurs d'eau avec trois nouvelles machines aux capacités améliorées en 2016 (double lance à eau multifonctions-pilotage par joystick et caméra, etc...) ; la modernisation des grilles de maintien de l'ordre montées sur les véhicules de reconnaissance et celle des "obstacles mobiles de rue", appelés également "barre-pont" ; la mise en œuvre d'équipements innovants (lanceurs de grenades lacrymogènes multicoups, moyens lumineux longues distances etc...) ; la modernisation du parc roulant (nouveaux véhicules de commandement mis en service à compter de septembre 2016, véhicules de reconnaissance en cours de déploiement) ; etc... Ces évolutions s'articulent autour d'une réflexion opérationnelle permanente et de la mise en place de nouveaux schémas tactiques (doctrine d'emploi des engins lanceurs d'eau, etc...).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88308

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6957

Réponse publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6405